

La procédure de certification

Attention, si vous partez sur la Certification en tant que Psycho praticien nous vous invitons à lire les pré-requis et à vous rapprocher de l'IFSI pour vérifier si votre dossier est recevable.

★ Pré-requis:

- ★ En tant que Psycho-thérapeute IFS vous devez avoir un master en Psychologie ou en santé mentale (ou dans un champs en relation avec la santé mentale) et être enregistré impérativement en tant que praticien clinique dans son pays d'origine - être professionnel de la santé mentale inscrit au RPPS (Psychiatre – Psychologue clinicien – Psychothérapeute au sens du Décret n° 2010-534 du 20 mai 2010).
- ★ En tant que Psychopraticien IFS, vous devez faire preuve d'une certification ou d'un enregistrement dans son propre domaine de pratique (voir définition #1) et son appartenance auprès d'un organisme, disposant d'une charte éthique et déontologique ainsi que d'une procédure de gestion des plaintes (voir définition #2) inclus les candidats établis dans des pays où il n'y a pas de système de certification ou d'enregistrement.

Définition #1: le domaine de pratique ou de compétence professionnel est déterminé par le passé professionnel et les diplômes de la personne avant la Certification - les psychopraticiens formés, certifiés (si disponible dans la pratique) et expérimentés dans le travail avec des clients ayant vécu des traumatismes dans une modalité thérapeutique reconnue par la FF2P (affiliée à l'EAP / European Association for Psychotherapy) pourront être certifiés

Définition #2: vous pourrez être certifié si vous pouvez justifier de votre appartenance à un organisme disposant d'une charte éthique et déontologique ainsi que d'une procédure de gestion des plaintes, par exemple le SNPPsy, FF2P

- ★ Les demandes de certifications se font directement sur le site de l'IFSI pour plus de simplicité.

Vous pouvez créer votre compte via l'adresse suivante :

<https://ifsinstitute.submittable.com/submit/8654e1e9-7df9-4158-8515-3cb492b19596/ifs-certification-application>

- ★ Vinciane Van Outryve, Christine Mesnier, Chantal Bailly, Samuel Laffont et Axel De Louise sont des superviseurs francophones certifiés IFSI (cette personne doit être différente de celle qui fera la relecture de votre vidéo) et peuvent se porter garants pour certains documents à fournir entre autre, un document qui valide les heures de supervision (à compléter) et compétences et un document qui atteste d'un minimum de 200h de pratiques cliniques ou appliquées sur 2 ans.
- ★ Dans votre compte/profil, vous pouvez rentrer votre pays ce qui permet normalement d'accéder de suite aux pages web en français. Sinon lorsque vous êtes sur la page web en anglais, il faut faire un clic droit à n'importe quel endroit de la page et dans le menu qui s'affiche choisir : traduire en français et toutes les pages certification passent en français (de même pour la page explicative de la certification : <https://ifs-institute.com/trainings/ifs-certification/ifs-certification-policy>)
- ★ Vous remplissez directement en français sur la page web toutes les informations demandées. <https://ifsinstitute.submittable.com/submit/8654e1e9-7df9-4158-8515-3cb492b19596/ifs-certification-application>

- ★ Les documents tels que attestations de formations, justificatifs de formation continue, validation des compétences (à remplir et signer par un certificateur agréé) ... sont à importer dans les espaces dédiés à cet effet.
- ★ Pour la relecture de la vidéo en Français vous pouvez contacter (cette personne doit être différente de votre superviseur)
 - ★ Pilar De La Torre qui vit en Espagne, parle français et est accréditée par l'IFSI
info@comunicacionnoviolenta.com +36 691 410935
 - ★ Samuel Lafon qui vit en France et est accrédité par l'IFSI
psychologue.slafon@gmail.com +33 6 580 49337
 - ★ Ou soumettre la vidéo en Français avec des sous titres en anglais (via l'outil : <https://www.happyscribe.com>) à des lead trainers dont la liste se trouve ici : <https://ifs-institute.com/trainings/ifs-certification/ifs-certification-reviewers>
- ★ Les frais pour la certification sont de (200\$), (150\$) pour la recertification. Ils sont à régler à l'IFSI sur le site. Pour la certification s'ajoute des frais de 200\$, à payer directement à la personne accréditée pour rendre son avis sur la séance de 60 min que vous lui aurez transmise (frais supplémentaire si la vidéo dépasse 60 min)

